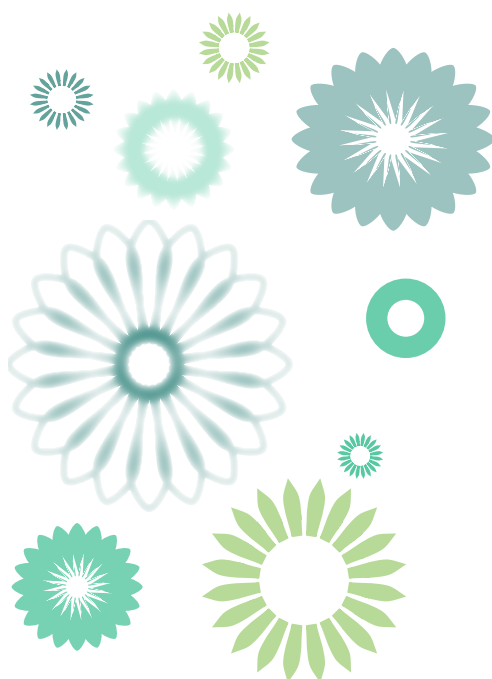




JUSTICE EN LANGUES OFFICIELLES – LE BULLETIN

ACCÈS · SERVICES · COMMUNAUTÉS · FORMATION

N° 05 | JUIN 2012



MOT DE BIENVENUE

Dans le cadre des consultations ayant mené à la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, la jeunesse avait été identifiée parmi les cinq domaines d'action. En effet, il importe de miser sur la jeunesse pour préparer l'avenir, de manière à assurer et promouvoir la dualité linguistique du Canada, mais aussi la vitalité des minorités francophones et anglophones. Dans le domaine de la justice, cet objectif s'est concrétisé par l'élaboration d'initiatives et de stratégies visant à sensibiliser les jeunes au fonctionnement du système judiciaire canadien, à les encourager à demander des services de justice dans leur langue officielle et à éveiller leur intérêt pour les carrières dans le domaine de la justice.

Grâce au financement du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, de nombreux projets élaborés par nos partenaires s'adressent spécifiquement à une clientèle de jeunes, tant d'âge scolaire qu'universitaire, et présentent des activités visant notamment la promotion des carrières en justice. Dans ce cinquième numéro du Bulletin, nous vous invitons à découvrir le portail www.CliquezJustice.ca, une initiative pancanadienne élaborée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario avec le soutien des associations de juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ce portail utilise les nouvelles technologies de l'information et des communications afin de rejoindre les jeunes, les adolescents, les enseignants et le grand public en fournissant notamment de l'information juridique simplifiée et accessible, des renseignements sur les carrières en justice ainsi que des explications sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Ce numéro vous présente également une nouvelle rubrique, intitulée Capsule 41, qui tracera le portrait de divers coordonnateurs responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au sein du Ministère de la Justice du Canada.

Bonne lecture !

L'équipe JELO



DANS CE NUMÉRO

CliquezJustice.ca : de l'information juridique adaptée aux besoins de tous

page 2

Capsule 41

page 3

Le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles

page 3

Événements à souligner

page 4

Venez visiter notre site internet à l'adresse suivante :
<http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/franc/index.html>



CLIQUEZJUSTICE.CA : DE L'INFORMATION JURIDIQUE ADAPTÉE AUX BESOINS DE TOUS

Le 22 février 2012, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) lançait le portail CliquezJustice.ca. M^e Danielle Manton, directrice générale de l'AJEFO, a accordé un entretien au Bulletin à ce sujet.



Q En bref, qu'est-ce que CliquezJustice.ca ?

R CliquezJustice.ca est un portail d'information juridique simplifiée à l'intention de la minorité francophone du Canada. **Danielle Manton**

Q D'où est venue l'idée de CliquezJustice.ca ?

R CliquezJustice.ca est la suite, voire l'amplification, du site Web CarrieresEnJustice.ca, que l'AJEFO avait lancé en 2007. Ce dernier visait plutôt les adolescents. Nous avons voulu bâtir sur ce projet, y ajouter des clientèles cibles et diversifier les domaines de droit et les thématiques exploités.

Q Quelle est la clientèle ciblée ?

R De façon générale, la clientèle cible est toute la minorité francophone du Canada. Ceci dit, nous avons choisi de cibler quatre publics particuliers :

- Les jeunes de 8 à 11 ans
- Les ados
- Les enseignants francophones des paliers élémentaire, intermédiaire et secondaire
- Le grand public.

Q Quel type de renseignements peut-on y trouver ?

R Le type de renseignement varie selon la clientèle ciblée. Les formats utilisés sont aussi diversifiés.

1. Les jeunes de 8 à 11 ans

Nous proposons un espace ludique et interactif à cette clientèle. Les jeunes pourront naviguer cette section seuls ou accompagnés de leurs enseignants en salle de classe. La section comprend :

- Une *Charte canadienne des droits et libertés* interactive qui propose un survol des grandes catégories de la *Charte* ainsi que des définitions et des exemples simples.
- Trois jeux interactifs et conviviaux permettant aux jeunes d'apprendre et de consolider leurs apprentissages sur le droit de vote, la liberté de circulation et le droit à l'égalité. Ces jeux sont conçus afin de maximiser l'apprentissage et utilisent un vocabulaire simple et adapté et un graphisme attrayant.

- Douze vidéos à thématiques juridiques (par exemple, la loi, les procès, la démocratie et la séparation des pouvoirs) qui initient les jeunes au secteur de la justice.

2. Les ados

La section des ados démystifie de nombreuses carrières en justice. Les ados peuvent obtenir une foule d'informations, notamment la description de l'emploi ainsi que la formation requise afin d'accéder aux carrières dans le domaine de la justice. De plus, les ados peuvent en apprendre davantage sur plusieurs domaines du droit (par exemple : le cybertaxage et le taxage, le droit de l'emploi, les réseaux sociaux) dans la section *Questions de droit* qui est présentée sous forme de questions-réponses. Aussi, la section des ados comprend toute une section sur le système judiciaire, les tribunaux du Canada, la comparaison entre les poursuites civiles et pénales, etc.

3. Le grand public

La section du grand public reprend la plupart des thèmes exploités dans la section des ados et plus encore. Les gens peuvent s'informer sur diverses questions telles que le droit de la famille, l'immigration, les successions et les contrats. De plus, on répond à des questions relatives au système judiciaire et aux tribunaux.

4. Les enseignants

Cette section comprend un moteur de recherche qui permet aux enseignants d'accéder à une panoplie d'activités pédagogiques innovatrices et engageantes conçues par l'AJEFO. Les activités, qui sont destinées aux élèves de la 4^e à la 12^e année, touchent directement aux thématiques enseignées dans divers cours tels que Choix de carrières, Éducation à la citoyenneté, Français, Sciences, Histoire et Droit, le tout en conformité avec les attentes et contenus d'apprentissage des programmes-cadres du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Q CliquezJustice.ca se limite-t-il à l'Ontario ?

R CliquezJustice.ca est un portail pancanadien. Sa portée dépasse donc les frontières de l'Ontario. En effet, grâce à la collaboration des associations de juristes d'expression française des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les contenus juridiques du portail seront validés afin d'assurer leur pertinence pour les publics de chacune de ces provinces. Le processus de la validation est entamé et se poursuivra dans les mois à venir.



Q Le portail nous réserve-t-il des surprises ?

R Certainement ! Mais on ne peut dévoiler les surprises ! Pour la prochaine année, l'AJEFO travaillera à élaborer de nouveaux contenus et à établir de nouveaux partenariats afin d'offrir aux clientèles cibles le plus d'information juridique possible. Nous espérons que CliquezJustice.ca deviendra la véritable porte d'entrée pour toute la population minoritaire

CAPSULE 41

Cette nouvelle rubrique du Bulletin propose des profils des coordonnateurs responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* dans leur programme, leur secteur ou leur région. Cette première Capsule 41 trace le portrait de Diane Dagenais, responsable de la coordination de l'article 41 au ministère de la Justice du Canada, bureau régional de l'Ontario.

Notes biographiques



Diane Dagenais

Originaire de Montréal, Diane Dagenais a fait ses études à l'Université d'Ottawa, où elle a obtenu son baccalauréat en administration en 1984. Diane retourne ensuite à Montréal où, deux ans plus tard, elle obtient un baccalauréat en arts (langues modernes) à l'Université McGill. Intéressée par le domaine du droit, elle décide de poursuivre ses études à McGill et y reçoit son baccalauréat en droit (LL.B.) en 1993.

Diane s'installe ensuite à Toronto, où elle entreprend sa carrière au ministère de la Justice du Canada, à la division du Droit de l'immigration du bureau régional de l'Ontario, en 1995. Elle occupe maintenant le poste d'avocate-conseil et directrice régionale adjointe au sein de la même division. À l'heure actuelle, elle assure également l'intérim du poste de directrice générale régionale adjointe du bureau régional de l'Ontario.

LE FONDS D'APPUI À L'ACCÈS À LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

Dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, les partenaires du ministère de la Justice du Canada élaborent des activités visant spécifiquement la clientèle des jeunes. En voici quelques-unes :

Conte et justice

Ce projet de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS) vise à susciter et nourrir l'intérêt des jeunes pour les carrières en justice.

francophone qui s'intéresse à la justice ou qui s'interroge sur les enjeux juridiques. Nous invitons d'ailleurs les lecteurs du Bulletin à nous faire part de leurs commentaires et suggestions. Pour mieux connaître ce projet, ils peuvent visiter le portail à l'adresse www.CliquezJustice.ca.



Le rôle de coordonnatrice

Diane Dagenais est responsable de la coordination de la mise en œuvre de l'article 41 au bureau régional de l'Ontario depuis 2009. Elle consacre cinq à dix pour cent de sa charge de travail à ce dossier.

Qu'apprécie-t-elle le plus de ce rôle ? Le fait de pouvoir rencontrer des intervenants qui contribuent, par leurs différentes initiatives, à assurer un meilleur accès à la justice dans les deux langues officielles pour les membres de leur communauté.

Le saviez-vous ?

Certains d'entre vous avez déjà discuté avec Diane lors d'une activité. Saviez-vous que vous auriez pu vous entretenir avec elle dans cinq langues ? Eh oui ! Diane parle le français, l'anglais, l'ukrainien, le russe et l'espagnol.

Coordonnées ?

Vous avez des questions au sujet de la mise en œuvre de l'article 41 en Ontario ou vous souhaitez inviter Diane Dagenais à participer à une activité ? N'hésitez pas à communiquer avec elle !

Diane Dagenais
Téléphone : 416-973-9711
Courriel : diane.dagenais@justice.gc.ca



Le premier volet de ce projet consiste à préparer un livre et à concevoir des activités pour les enseignants, les parents et les Centres d'appui à la famille et à l'enfance de la Saskatchewan, pour les enfants de la prématernelle à la 4^e année. Le deuxième volet du projet s'adresse aux adolescents et utilise les médias sociaux pour fournir des informations concernant les carrières en justice, les domaines du droit intéressant les jeunes et l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Ce projet s'inscrit dans la foulée de la publication du livre *Michette visite le palais de justice*, une publication destinée aux jeunes d'âge préscolaire et

primaire. Cette publication a reçu un accueil favorable auprès des parents, des enseignants et de la communauté francosaskoise et même dans d'autres provinces/territoires, dont l'Ontario.

Programme de mentorat pour une justice en français

Ce projet résulte d'une initiative de la Fondation Acacia, un organisme ayant pour mandat de favoriser l'accès aux opportunités pour les jeunes francophones des minorités raciales et ethnoculturelles. Le projet propose des activités de sensibilisation aux carrières dans le domaine de la justice qui ciblent les jeunes ainsi qu'un programme de mentorat. L'aspect innovateur de ce projet réside dans l'utilisation du cybermentorat pour sensibiliser les étudiants immigrants francophones au fonctionnement du système judiciaire canadien et pour susciter leur intérêt pour les carrières en justice.

ÉVÉNEMENTS À SOULIGNER

Réunion annuelle du Réseau ministériel des coordonnateurs 41

La réunion annuelle du Réseau ministériel des coordonnateurs 41 a eu lieu à Ottawa le 3 mai dernier. Les personnes responsables de la coordination de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au sein du ministère de la Justice du Canada se sont réunies afin d'assister à des présentations et de participer à des ateliers.

DATE : 3 mai 2012

LIEU : Ottawa (Ontario)

RENSEIGNEMENTS : jelo@justice.gc.ca

Congrès annuel de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario

Le congrès annuel de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) de cette année aura pour titre « AJEFO, la justice à votre service ! ».

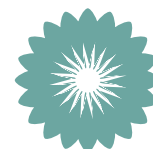
DATE : 21 au 23 juin 2012

LIEU : Collingwood (Ontario)

RENSEIGNEMENTS : bureau@ajefo.ca

Initiative de formation pour l'amélioration de l'accès à la justice en Alberta

Élaboré par le Campus St-Jean de l'Université de l'Alberta, ce projet comporte plusieurs activités, dont la conception et l'organisation de camps d'été du bilinguisme destinés aux étudiants bilingues de niveau secondaire ainsi que le développement d'un cours universitaire de trois crédits sur le système de justice au Canada et les carrières en justice. Les camps d'été, élaborés en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), visent à sensibiliser les jeunes à la nécessité d'offrir des services de justice dans les deux langues officielles. Le Bulletin présentera de plus amples informations sur ce projet dans un prochain numéro qui sera consacré à la formation professionnelle.



Formation en français juridique pour les juges des tribunaux provinciaux

Les activités de formation offertes par le Centre canadien de français juridique s'adressent aux juges bilingues des tribunaux provinciaux désirant améliorer leur connaissance du français juridique et leur capacité de gérer les activités judiciaires en français. Trois sessions sont données en 2012 :

DATES :

27 mai au 1^{er} juin 2012 (Thème : Infractions d'ordre sexuel)

10 au 14 juin 2012 (Thème : Jugement séance tenante)

21 au 26 octobre 2012 (Thème : Infractions contre les droits de propriété)

LIEU : Caraquet (Nouveau-Brunswick)

RENSEIGNEMENTS : annie-grant@gnb.ca ou allain.roy@institut.cipanb.ca

